



Public

Viticulteur



Modalités

Mixte

Contact - Inscription

Accéder au formulaire en scannant ce QRcode



PRESTATION

CAP CERTIF



Objectif :

- Connaître les critères d'exigence des certifications HVE (Haute Valeur Environnementale) et CEC (Certification Environnementale Cognac) et faire le bon choix pour son exploitation.
- Bénéficier d'une visite d'exploitation et d'un diagnostic personnalisé débouchant sur un plan d'action adapté aux caractéristiques de votre exploitation.
- Accéder à la certification suite à la réalisation d'un audit interne



Contenu :

- Formation de 4h (optionnelle) : présentation des critères des certifications HVE et CEC, familiarisation avec les outils de certification, réalisation d'un autodiagnostic pour faire un choix éclairé sur la certification environnementale la plus adaptée à votre structure.
- Visite d'exploitation et diagnostic des pratiques : compte-rendu personnalisé avec plan d'action adapté pour atteindre 100% de conformité. L'accompagnateur vous simplifie la tâche en réalisant pour vous les cartographies du parcellaire, le calcul des indicateurs et le remplissage des différents outils.
- Suivi du plan d'actions et réponse à vos demandes
- Réalisation de l'audit interne CEC ou HVE permettant l'obtention de la certification.



Les Plus :

- Bulletin trimestriel CERTIFLASH sur l'actualité de la certification et les exigences de saison.
- Tous nos accompagnateurs sont référents CEC habilités par le BNIC et HVE habilités par la Chambre d'Agriculture de Nouvelle Aquitaine. Ils sont également habilités en tant qu'auditeurs internes pour ces deux structures et peuvent donc vous accompagner tout au long du processus jusqu'à l'obtention de votre certificat.
- Suivi annuel avec possibilité de visite complémentaire à la demande
- Réseau de conseillers pluridisciplinaires présents sur tout le département permettant de vous fournir des solutions efficaces et adaptées pour respecter les critères de la certification



Durée :

Adaptée en fonction du parcours de certification nécessaire à l'exploitation : de quelques semaines à 3 ans.



Tarif :

Adapté en fonction du parcours de certification choisi. Prise en

charge partielle ou complète possible en fonction des maisons de négoce livrées.



Livrables

- Compte-rendu
- Plan d'actions
- Cartographie
- Indicateurs
- Obtention de la certification



Prérequis :

Etre viticulteur de l'AOC Cognac



Contact :

Carole POULY-GAUTHIER

Tél : 05 45 24 49 50

Vous serez mis en relation avec les accompagnateurs habilités :

- Damien ROY
- Claire THUAULT
- Mélissa GECHELE
- Salomé POCHVILLE
- Agathe BAUDRY
- Orane BEDIEE
- Juliette TIZON-GUERIN



**CHAMBRE
D'AGRICULTURE
CHARENTE**